

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 141

Artikel: Hommage inattendu
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-250026>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Preignac en carafes
Saint-Emilion en carafes
Haut-Sauternes, Margaux
Champagne frappé
Café, liqueurs
Fine champagne

Chaque convive aura devant son couvert quatre verres. Il ne faudra pas moins de 180.000 assiettes pour le service de ce déjeuner monstre qui, commencera à midi précis.

Le personnel sera de 100 cavadistes, 100 sommeliers, 150 chefs 1.500 maîtres d'hôtel, sans compter un nombre considérable de cuisiniers et de marmitons.

Le directeur de la maison Potel et Chabot, qui doit fournir tout le matériel de la table, aura, en outre, à sa disposition six bicyclistes qui pourront circuler dans l'allée de l'office et qui seront chargés de porter ses ordres. Bien entendu, le téléphone reliera toutes les cuisines.

Un dernier détail que donne le *Matin* : la maison Potel et Chabot devra acheter, pour le service de la table, 30.000 couteaux. Et il paraît que cet achat est des plus difficiles à effectuer.

Chronique agricole

La question du vin. — Les prévisions des gens compétents en matière vinicole sont très optimistes en ce qui concerne la récolte de l'an de grâce 1900.

Le *Moniteur vinicole*, qui doit s'y connaître ou alors se serait à désespérer des spécialistes, annonce que les vignobles français, sans parler de l'Algérie, produiront cette année 55 millions d'hectolitres contre 48 l'année dernière.

Résultat : le commerce de la tonnellerie a redoublé d'activité et en Bourgogne on prévoit que l'on manquera de récipients !

Hommage inattendu

M. Bebel, l'un des chefs les plus écoutés du parti socialiste allemand, vient de rendre un témoignage éclatant à l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers.

A l'occasion de la mort de Liebknecht, une revue hebdomadaire, *Die Zeit* de Vienne, avait affirmé que celui-ci avait dû faire deux années d'efforts pour gagner au parti socialiste le citoyen Bebel, « qui avait passé par les cercles catholiques d'ouvriers ».

M. Bebel, ayant eu connaissance de cette allégation, vient d'adresser à la revue *Die Zeit* la lettre que voici :

« Vous dites que j'ai passé par les cercles catholiques d'ouvriers. Si vous voulez par là dire que l'on y a essayé de me faire faire de la propagande politique, vous êtes dans l'erreur.

« J'ai fait de 1858 à 1860, à l'occasion de mon compagnonnage, partie des cercles catholiques d'ouvriers de Fribourg en Brisgau, de Ratisbonne et de Salsbourg, quoique je fusse de confession luthérienne. Je le faisais parce que je voulais avoir un lieu de réunion, où, sans dépenser de l'argent, je pouvais, pendant les soirées libres et les dimanches et jours de fête, rencontrer des jeunes gens de mon âge.

« Toute ma vie j'ai eu l'aversion pour la vie du cabaret. A cette époque, les ouvriers étaient logés et nourris chez leur patron ; or, pour passer le temps d'une façon agréable et honnête, l'ouvrier n'avait d'autre ressource que le cercle catholique, car dans ces temps

« on ne connaissait pas encore les cercles catholiques.

« Du reste, beaucoup de mes camarades de confession luthérienne agissaient comme moi : ainsi, lorsque je faisais partie du cercle catholique de Salzbourg, on comptait, sur environ 200 membres, 33 ouvriers protestants, presque tous originaires de l'Allemagne du Nord. L'abbé Schoepf, notre ancien président, nous faisait le meilleur accueil, malgré notre qualité de protestants. J'ai gardé le meilleur souvenir de cet homme de bien, mort récemment ; il m'a toujours montré de la sympathie. Dans les cercles catholiques d'ouvriers par où j'ai passé, on n'a jamais fait de la politique ; par contre, j'ai pu y constater que l'on use d'une grande tolérance à l'égard de ceux qui pensent autrement que les membres du cercle. »

L'hommage est frappant, n'est-ce pas ? Et il ne peut être, dans une telle bouche, que sincère.

M. Bebel, par cette déclaration, s'honore et honore les cercles catholiques d'ouvriers.

Ça et là

Il y a juste cinquante ans que fut transmise la première dépêche sous-marine, entre la France et l'Angleterre, par le petit tronçon du câble tendu entre Douvres et le cap Gris-Nez. Aujourd'hui un immense réseau de 159.987 milles marins représentant 1,728 câbles enveloppe le globe terrestre, les nouvelles parviennent en moins d'une heure aux antipodes, quand les Anglais n'arrêtent pas les télégrammes en route.

C'est un nommé Jacob Brett qui mit à exécution le premier projet de câble sous-marin. Le constructeur en fut l'ingénieur Charlton Wolleston, aujourd'hui octogénaire et récemment inscrit comme pensionné sur la liste civile de la reine Victoria.

Le roi d'Italie Humbert avait parfois des fantaisies de pince-sans-rire, qu'il exécutait avec un sérieux imperturbable :

Lorsqu'il commençait à blanchir, la reine le persécuta pour qu'il imitât Victor-Emmanuel, lequel se teignait outrageusement. Comme il résistait, elle ordonna un jour de placer sur sa toilette un flacon de teinture, espérant sans doute que le roi se laisserait tenter.

Or, la reine possédait un petit toutou aux poils blancs qu'elle affectionnait particulièrement. Le lendemain du jour où elle avait fait cadeau au roi du flacon magnifique, la porte de son boudoir s'ouvrit brusquement, et elle vit entrer son petit chien, tout joyeux, tout frétillant, qui s'élança sur ses genoux.

Horreur ! la malheureuse bête était devenue noire. C'est au chien qu'avait servi la teinture. A partir de ce moment, la reine n'insista plus, le roi put blanchir tout à son aise.

L'absinthe et les poissons. — On vient d'étudier à Beaucaire, par suite d'une circonstance fortuite, l'effet que produit l'absinthe sur les poissons.

Un foudre d'absinthe, placé dans un entrepôt longeant le canal du Rhône à Cette, avait eu une fuite, et soixante hectolitres environ de liqueur verte sont allés se perdre dans le canal.

Les conséquences furent terribles pour la gent à nageoires.

Sur un parcours de plusieurs kilomètres de nombreux poissons, sous l'influence de l'alcool, frétillaient la surface de l'eau ou baillaient désespérément avant de se laisser appréhender par les passants ébahis ou de se laisser entraîner, inertes, par le courant. Toute l'étendue du bief était couverte de petits poissons et il a fallu lever les vannes et lancer les eaux pour disperser cette hécatombe et éloigner vers la mer ces innocentes victimes de l'absinthe.

Le foudre méritait son nom ; il a produit un effet foudroyant.

Jurisprudence en matière de chasse.

— Un chasseur blesse un lièvre, pas assez sérieusement pour l'empêcher de courir ; l'animal, qui a du plomb dans une patte, prend, si l'on peut ainsi parler, les trois autres à son cou — et détale. Un autre chasseur, non loin de là, tire à son tour et tue le lièvre sur place.

A qui le gibier ? La question s'est trouvée soumise à un juge de paix de Rochefort. Le premier chasseur prétendant que son coup de fusil avait établi un droit de propriété, le second affirmant qu'on ne saurait vendre ni garder la peau d'un lièvre qui court encore. Telle est la thèse juridique adoptée par le Salomon charentais : d'après cette décision, un chasseur n'acquiert un droit de possession que sur le gibier « qu'il blesse assez grièvement pour le mettre hors d'état d'échapper à sa poursuite ».

N'empêche que l'arrêt a été rendu sans l'avis du principal intéressé, le lièvre...

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Bressaucourt. — Le 23 à midi pour décider si la commune veut céder du terrain à des propriétaires, s'occuper du partage du fonds des pauvres etc...

Courtemaiche. — Le 28 à 2 heures pour passer les comptes et voter le règlement des sapeurs pompiers.

St-Ursanne. — Le 16 à 10 1/2 h. pour nommer deux instituteurs.

— Les électeurs des communes formant l'arrondissement d'état civil sont convoqués le 23 à 3 h. à l'hôtel de ville de St Ursanne pour nommer l'officier et le suppléant.

Soulce. — Le 16 à 3 h. pour décider si l'on paturera les regains en commun, vendre une parcelle de terrain et s'occuper du tau-reau.

Undervelier-Soulce. — Assemblée de l'arrondissement d'état civil le 16 à 3 h. pour nommer l'officier d'état civil.

Cote de l'argent

du 5 septembre 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 108. 50 le kilo

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 110. 50 le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.